

COMMUNIQUE CONJOINT
A L'ISSUE DE LA VISITE AU MALI DE SON EXCELLENCE MONSIEUR JEAN CLAUDE JUNCKER,
PREMIER MINISTRE DU GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG
TOMBOUCTOU, 29 JANVIER 2006.

R

R

A l'invitation de Son Excellence Monsieur Ousmane Issoufi Maïga, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Mali, Son Excellence Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre du Grand Duché de Luxembourg, accompagné d'une importante délégation, a effectué du 25 au 29 janvier 2006, une visite d'amitié et de travail au Mali.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la concertation et du dialogue entre les hautes autorités des deux pays et vise à consolider davantage les relations d'amitié et de fructueuse coopération entre la République du Mali et le Grand Duché de Luxembourg.

Au cours de cette visite, les deux personnalités ont eu des entretiens en tête-à-tête qui se sont déroulés dans une atmosphère de compréhension mutuelle. Ces entretiens ont permis de procéder à un examen approfondi des relations bilatérales et à un large échange de vues sur les questions d'actualité africaine et internationale.

Une séance de travail a ensuite réuni les délégations des deux pays, conduites, respectivement, par Son Excellence Monsieur **Jean-Claude Juncker**, Premier Ministre du Grand Duché de Luxembourg, et Son Excellence Monsieur **Ousmane Issoufi Maïga**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République du Mali.

Au cours de son séjour, Son Excellence Monsieur Jean-Claude Juncker a été reçu en audience par Son Excellence Amadou Toumani TOURE, Président de la République. Il a reçu, à son tour, diverses personnalités maliennes dont le Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, et visité certaines réalisations socio-économiques et sites culturels du pays, notamment l'Hôpital Mère-Enfant « le Luxembourg », le Centre de formation professionnelle de Missabougou, la plaine rizicole de San-Ouest et le Centre Ahmed Baba de Tombouctou.

A l'occasion de la visite, a été signé un Protocole d'accord entre le Grand – Duché de Luxembourg et la République du Mali relatif au renforcement des capacités du Médiateur de la République du Mali.

Examinant leurs relations bilatérales, les deux Premiers Ministres se sont félicités de la qualité des relations d'amitié et de coopération fructueuse et ont réaffirmé leur volonté de les renforcer et de les développer davantage en vue d'assurer un développement harmonieux des deux pays.

La partie luxembourgeoise s'est réjouie des efforts déployés par le Mali dans sa lutte pour le développement et la consolidation de la démocratie.

Les deux parties se sont félicitées de la tenue régulière des consultations bilatérales au cours desquelles sont examinées les préoccupations des deux parties relatives à l'éducation, la formation et l'insertion socioprofessionnelle, la santé, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, la gestion des projets de développement, la démocratie participative et la décentralisation.

En plus de la consolidation des acquis dans les secteurs prioritaires de l'eau, de la santé, de l'éducation, des infrastructures de base et du renforcement institutionnel, les deux parties ont convenu d'intensifier la coopération dans les domaines de l'emploi et la formation professionnelle, la sécurité alimentaire durable et la micro-finance.

Abordant les questions régionales, les deux parties ont réaffirmé leur engagement en faveur de l'intégration africaine par la réalisation d'un grand espace économique assurant la libre circulation des personnes et des biens. Elles ont eu des échanges sur les questions relatives à la sécurité et au développement en Afrique et se sont félicitées de leur identité de vues sur ces sujets. A cet effet, elles se sont engagées à inscrire leurs actions en faveur de la paix dans le cadre de la CEDEAO, de l'Union africaine et de l'Organisation des Nations-Unies.

Evoquant la situation économique de l'Afrique, les deux Chefs de Gouvernement ont exprimé leur profonde préoccupation face aux effets potentiellement néfastes de la mondialisation sur les pays les moins avancés. Tout en plaidant pour un commerce international juste et équitable, ils se sont félicités des progrès réalisés à Hong Kong en vue de régler de manière progressive la question des subventions accordées aux cotonculteurs du Nord au détriment de ceux du Sud.

S'agissant des questions internationales, les deux parties se sont réjouies de leur parfaite identité de vues et ont exprimé leur ferme volonté de coopérer au sein des organisations internationales auxquelles appartiennent les deux pays. Elles ont réaffirmé l'importance du dialogue, du multilatéralisme et du respect du droit international pour régler les différentes crises.


A l'issue de sa visite, Son Excellence Monsieur Jean-Claude Juncker a adressé ses vifs remerciements à Son Excellence Monsieur Ousmane Issoufi Maïga, au Gouvernement et au peuple du Mali pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne.

Son Excellence Monsieur Jean-Claude Juncker a invité Son Excellence Monsieur Ousmane Issoufi Maïga à effectuer une visite officielle au Grand Duché de Luxembourg.

L'invitation a été acceptée avec plaisir et la date en sera fixée ultérieurement de commun accord par voie diplomatique.

Fait à Tombouctou, le 29 janvier 2006

**Pour le Gouvernement
du Grand-Duché de Luxembourg**


SEM Jean Louis Schiltz
Ministre de la Coopération et
de l'Action humanitaire

**Pour le Gouvernement
de la République du Mali**


SEM Moctar Ouane
Ministre des Affaires étrangères et
de la Coopération internationale